

20.1. Pertes de l'ANNETA

(ou Aneta)

a f.1163 – 532,900/202,175 – 1033 m

Suivre la route La Brévine - Les Verrières jusqu'à l'endroit dit: Sur le Pont, entre Les Taillères et Bémont. La dépression de l'Anneta est visible à droite de la route.

b Au point le plus bas d'une vaste dépression, trois emposieux. Le plus grand (16,50 m × 13 m), profond de 4 m constitue la perte d'un maigre ruisseau; il était autrefois plus profond.

c Purbeckien puis Portlandien supérieur.

e Perte temporaire d'un ruisseau.

Jusque vers 1906, date du drainage de cette partie de la vallée, le ruisseau des Placettes se déversait dans l'emposieu de l'Anneta. Venant du sud-ouest, il se dirigeait vers le lac des Taillères puis, brusquement, à 1 km de ce dernier, il obliquait à gauche, passait sous la route cantonale au lieu dit: Sur le Pont et déversait ses eaux dans l'étang actuellement disparu de l'Anneta. Ce trajet présentait un inconvénient pour les habitants du lieu: à chaque crue importante, les pertes ne suffisaient plus à absorber la totalité des eaux du ruisseau. En 1903, profitant de la mise à l'étude d'un projet de drainage de cette région, 55 citoyens adressèrent une pétition au Conseil communal de La Brévine, demandant que le ruisseau soit détourné dans le lac des Taillères. Il fut fait droit à cette requête en laissant tout de même assez d'eau pour assurer le fonctionnement de la scierie de l'Anneta. Un essai de coloration réalisé en 1901 par Schardt a prouvé l'appartenance au bassin de la source de l'Areuse des eaux englouties dans les pertes de l'Anneta.

g Les eaux de l'étang de l'Anneta actionnaient une scierie construite sur l'emposieu même. Actuellement, l'étang et la scierie ont disparu, seule la digue est encore visible. L'emposieu a été partiellement obstrué. On raconte qu'un Brévinier serait descendu, il y a une cinquantaine d'années, dans l'emposieu de la scierie de l'Anneta qui, alors, n'était pas encore obstrué, et qu'il serait ressorti, après un trajet souterrain de 200 m environ, par l'emposieu dit: « Trou du Gousset »!...

l AUDÉTAT 1961-63; BURGER 1959; FERRIER 1901; GIGON 1957c; JACCARD 1883; JEANNET 1925, 1926; MUHLETHALER 1932; SCHARDT 1904a, 1904b; SCHARDT et HOTZ 1904.

20.2. Grotte du BOIS DE CHAROPEY

(gr. 1 de Milopaul)

a f.1162 – 529,650/202,475 – 1140 m

50 m à l'ouest de la borne frontière n° 116, 5 à 6 m à l'intérieur du territoire français.

b D = 16,50 m, P = -1 m

Petite cavité présentant l'originalité d'avoir son orifice en France et de se développer partiellement en territoire suisse. Galerie étroite (0,60 m) s'ouvrant à la base d'une falaise, haute en moyenne de 1,50 m et longue de 16,50 m.

Une autre cavité voisine, la grotte 2 de Milopaul, est entièrement française.

c Séquanien

i Guyot (SSS Neuchâtel), 1950 et Monnin (GS Morteau), 1965.

k B.1

l AUDÉTAT 1961-63.

20.3. Gouffre 1 des BOIS DE VAUX

(go. du Bois du Veau)

a f.1162 – 529,375/201,375 – 1140 m

Dans une pente boisée et lapiazée très inclinée.

b Puits de 16,50 m. A 6 m du fond, petite galerie rapidement impraticable.

D = 26 m, P = -16,50 m

c Kimméridgien

e Maigre ruissellement issu de la galerie.

i Dépotoir et charnier.

j Guyot (SSS Neuchâtel), 1949

k B.4 (échelles et corde: 20 m)

l AUDÉTAT 1961-63; MUHLETHALER 1931.

20.4. Gouffre 2 des BOIS DE VAUX

a f.1162 – 529, /201, alt. ?

b P = -10 m

Cavité signalée; explorée mais non topographiée et située.

j Monnin (GS Morteau) + Spéléo-Club des Montagnes neuchâteloises, 9.11.1965